



# MOUTIER ROZEILLE INFOS

Bulletin d'informations municipales n° 31

Janvier 2019

## Le mot du maire

*Chères habitantes et chers habitants de Moutier Rozeille,*

*Au niveau intercommunal, l'année 2018 est toujours marquée par le scandale de notre communauté de communes Creuse Grand Sud. Je suis indigné de constater, suite à la demande des avocats en défense, que le procès qui devait permettre d'avoir des éclaircissements est encore reporté.*

*En revanche, Moutier Rozeille continue d'avoir une vie associative remarquable au profit de toutes les générations :*

- la vitalité des « mercredis-loisirs » dont la fréquence a augmenté*
- l'activité à la fois douce et très tonique de « Top Gym »*
- la présence d'un club de randonnée « Rando nature »*
- le rajeunissement de l'association de chasse*
- l'implication pour nos enfants de l'association des parents d'élèves*
- le travail formidable de l'amicale de Moutier Rozeille qui depuis des années anime la fête de notre commune et plusieurs soirées très festives avec une participation en très nette progression.*

*À l'occasion de cette nouvelle année, j'adresse à toutes ces associations, mes très vifs remerciements et l'entier soutien du conseil municipal.*

*Mes remerciements vont aussi aux employé·es de la commune et à la maîtresse d'école qui au quotidien font un travail formidable et participent ainsi à l'attractivité de notre commune, en témoigne le nombre de nouveaux électeurs et l'effectif croissant de notre école.*

*Bien évidemment, et du fond du cœur, je vous présente mes meilleurs vœux, auxquels j'associe l'ensemble du conseil municipal. Que 2019 continue à nous apporter la convivialité et l'esprit d'entraide que je constate au quotidien !*

*Votre maire,*

*Jean Paul BURJADE*

# **Inventaire des travaux d'investissement 2018**

## ***Les gros chantiers en 2018 :***

- *Les travaux d'extension et de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité de la salle des fêtes.*
- *La sécurisation de notre école.*
- *La poursuite du programme d'accessibilité et l'adaptation d'un poste de travail.*
- *L'aide à l'installation de professionnels de santé.*
- *Toujours des travaux de voirie dans les villages.*

*Pour les travaux de voirie, les villages qui ont été concernés pour l'année 2018 sont les suivants : l'accès au cimetière et le chemin des Fontaines dans le bourg, le village de Chauveix, le village de Lascaux, le village du Martineix, le village des Bussières, l'accès au hameau de « chez Georget » et le village de Forest.*

## ***Liste non-exhaustive des autres investissements de 2018 :***

- *L'adaptation aux enfants du mobilier de la cantine, de la garderie et de l'école*
- *L'installation de radars pédagogiques à Côte Ribière*
- *Le raccordement de la salle des fêtes aux réseaux*
- *L'amélioration du logement locatif chemin des Fontaines*
- *L'achat de panneaux pour la sécurité routière*
- *L'installation d'un coffret électrique sur la place de l'église*
- *La ventilation du secrétariat de mairie et de la salle de sieste de l'école*
- *L'équipement de la salle des fêtes (tables, chaises, chariots et auto laveuse)*
- *Le renouvellement des tricycles de l'école*

***Au total, le montant des travaux d'investissement engagés en 2018 s'élève à 716 130,35 €.***

***Ces travaux sont d'ores et déjà réalisés à hauteur de 535 766,22 €***

***Les travaux restant à réaliser, pour un montant de 180 364,13 €, concernent principalement la fin du chantier de la salle des fêtes, l'aide à l'installation de professionnels de santé et divers petits chantiers.***

# ***Conseil municipal du mardi 25 septembre 2018***

## **1) Amendes de police 2017 :**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la commune bénéficie au titre des amendes de police 2017 d'un montant de 256,00 €, cette somme pouvant être employée à l'acquisition de matériel pour mise en sécurité de la voirie.

Après échanges, le conseil municipal, à l'unanimité des présents ou représentés, autorise le maire à effectuer les achats utiles en relation avec cette attribution.

## **2) Adhésion à l'agence départementale d'ingénierie dans le cadre de la mise en place d'un centre d'instruction mutualisé des actes d'urbanisme :**

Monsieur le maire, à l'issue d'une réflexion collective associant 48 communes et 4 établissements publics d'intérêt intercommunal, ayant abouti à la possibilité de création d'une agence technique départementale mutualisant l'instruction des demandes d'actes d'urbanisme, propose au conseil de s'inscrire dans cette démarche. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer les statuts et conventions liés à cette démarche.

## **3) Prise en charge par le département des déplacements vers la médiathèque :**

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'au titre du déplacement des écoles vers la médiathèque intercommunale de Felletin, qui est la plus proche, le conseil départemental finance trois allers-retours sur sollicitation.

Après échange, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à effectuer cette démarche.

## **4) Projet proposé par la préfecture de création d'une commune nouvelle :**

Ce projet est inscrit à l'ordre du jour mais ne nécessite pas de délibération en l'état actuel. Monsieur le maire doit se prononcer sur un accord de principe et souhaite recueillir l'avis du conseil municipal.

À l'unanimité, le conseil municipal refuse le projet de fusion avec Felletin, Saint Frion et Saint Quentin la Chabanne.

# FÊTE DE MOUTIER ROZEILLE 2018

Une participation inégalée!

34 équipes au concours de  
pétanque !



174 personnes ont participé au  
repas champêtre !



Des animations diverses et certaines  
gratuites pour les enfants



Presque 250 personnes en  
attente du spectacle !



Une ambiance survoltée digne  
des années 80

**BRAVO À L'AMICALE DE MOUTIER ROZEILLE !**

# CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918



Remise de l'insigne de porte drapeau à Roger

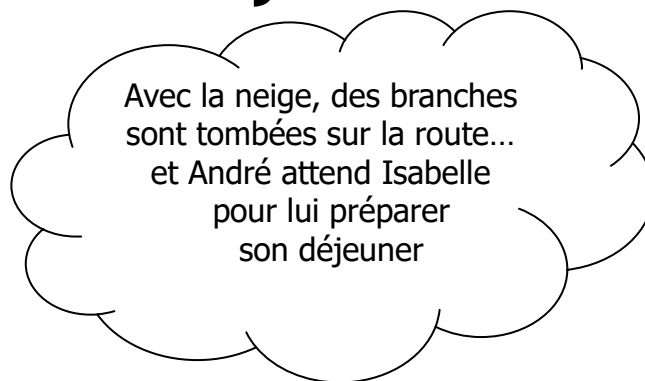
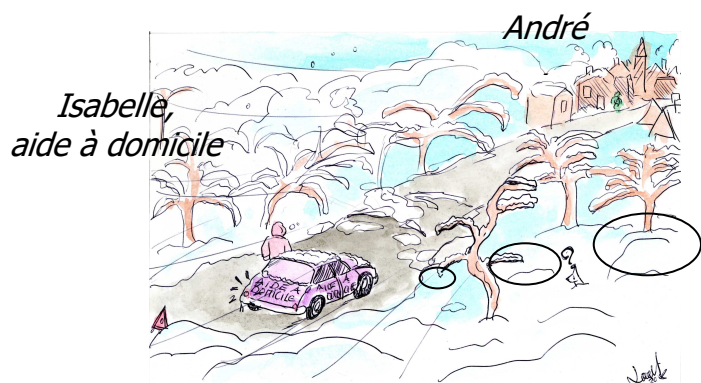
Dépôt de gerbe et  
minute de silence  
avec les enfants



Le conseil municipal, le  
porte drapeau et les  
enfants

*Mes remerciements les plus chaleureux à Baptiste, Axel, Gaëtan et Malo pour avoir participé à cette cérémonie, aidé à la vente des œillets et au dépôt de gerbe.*

# L'élagage des arbres, une obligation réglementaire et citoyenne



Le Conseil départemental et votre commune font appel à l'esprit de citoyenneté des propriétaires riverains des réseaux routiers afin qu'ils répondent à cette nécessaire obligation d'élagage.

Les épisodes climatiques nous rappellent combien la chute de branches et d'arbres sur les routes et les lignes téléphoniques et électriques ont des incidences graves sur les différentes mobilités et réseaux.

Des ruptures de liaisons routières, ce sont des secours, du personnel soignant ou des aides à domicile qui ne peuvent plus intervenir chez les personnes les plus fragiles ou isolées.

Des réseaux aériens sectionnés, ce sont des services auxquels les personnes n'ont plus accès en cas d'urgence : téléphone, téléassistance,... ou encore des appareils médicaux qui ne fonctionnent plus, s'il n'y a pas d'électricité.

En cas de dommages graves matériels et/ou corporels, la responsabilité juridique des propriétaires riverains serait susceptible d'être engagée.

Ainsi, le Conseil départemental et la mairie en appellent-t-il à la responsabilité et à l'esprit citoyen des propriétaires riverains pour qu'ils répondent à l'obligation d'entretien qui leur incombe.

# **Grand débat national**

*La mairie a mis à disposition un cahier de doléances et de propositions dans la salle d'attente du secrétariat. La forme est libre et les commentaires peuvent être rédigés sur place ou à votre domicile puis collés ou glissés dans le cahier. L'intégralité des pages de ce cahier sera scannée et transmise.*

*Je rappelle que tout·e citoyen·ne a la possibilité de se connecter sur le site :*

*<https://granddebat.fr/>*

*L'organisation d'un grand débat dans notre commune est rendue difficile en raison des travaux nous privant de notre salle des fêtes.*

*Ce dernier pourrait néanmoins se dérouler dans la salle de garderie-cantine pendant les vacances scolaires de février. La capacité d'accueil est d'environ 50 personnes.*

***Une réunion de lancement se tiendra le samedi 16 février 2019 à 10H00.***

*L'objectif de cette réunion serait soit de débattre directement, soit d'organiser ce grand débat avec une programmation des thèmes et des dates et horaires d'échange, ainsi que la désignation des organisateurs.*

## **La vie de la commune**

***Depuis le dernier Moutier-Rozeille Infos, nous avons la joie de vous annoncer les mariages de :***

*Evelyne LOYNET et Monique BERTULI, habitantes de Forest, le 28 juillet 2018.*

*Marie MORET et Bertrand PAULY, habitants du Bignat, le 18 août 2018.*

*Nathalie JOUHANDEAU et Jean-Paul LAIR, habitants des Bussières, le 29 décembre 2018 en mairie du Puy-Malsignat.*

*Nous adressons nos sincères félicitations et tous nos vœux de bonheur à toutes ces familles !*

***Nous déplorons aussi les décès de :***

*Madame Del Jeannine PADOVANI, habitante des Bussières, le 09 juillet 2018.*

*Monsieur Jean-Jacques MAGOUTIER, habitant de Saint-Hilaire, le 14 septembre 2018.*

*Madame Nicole MUNTZ, habitante de La Clide, le 08 janvier 2019.*

*Madame Suzanne CATINAUD, habitante de Puy Lascaux, le 20 janvier 2019.*

*À leurs familles, nous adressons nos très sincères condoléances.*

# Les associations de la commune

## ❖ *Amicale de Moutier Rozeille :*

*Contact : La présidente, Madame Marie Claude CASSIER au 05 55 66 84 19*

### *Activités à venir :*

*Soirée du samedi 27 avril 2019 (thème à définir)*

*Soirée « Entrecôte/frites » le samedi 22 juin 2019*

*Fête patronale les samedi 20 et dimanche 21 juillet 2019*

*Soirée « Choucroute » le samedi 23 novembre 2019*

*Et les traditionnels « mercredis Loisirs » à partir de 14H30*

*Mercredi 23 janvier 2019*

*Mercredi 13 mars 2019*

*Mercredi 13 février 2019*

*Mercredi 27 mars 2019*

*Mercredi 27 février 2019*

*Activité gratuite ouverte à toutes et à tous et aux enfants accompagnés.*

## ❖ *TOP GYM :*

*Contact : La présidente, Madame Christiane PAULY au 05 55 66 30 35.*

*Les séances ont lieu les lundis et jeudis soir à 18H30 (Hors vacances scolaires).*

*L'ambiance est très conviviale et bien sûr, sportive.*

*Les jeudis sont consacrés à la gym douce, accessible à tous pour préserver son autonomie et faire des exercices sans douleur.*

*Venez essayer, les premières séances sont offertes.*

*Activité à venir : Soirée « Fondu-frites » le samedi 25 mai 2019*

## ❖ *RANDO NATURE :*

*Contact : Le président, Monsieur Roland DEUILLARD au 05 55 83 88 45*

*Randonnée le troisième dimanche de chaque mois. Participation : 2€00*

*Programme détaillé joint au présent Moutier Rozeille Infos, en mairie et sur le site de la commune de Moutier Rozeille*

## ❖ *ACCA :*

*Contact : Le président, Monsieur Jean Claude CLAUDAUD au 05 55 66 36 34*

*Cette année, vous pouvez, gratuitement, passer votre permis de chasse.*

## ❖ *Parents d'élèves « Chabat d'entra les p'tits loups » :*

*Contact : Le président, Monsieur Francis LEGROS au 05 55 67 16 24*

*Activité à venir : Quiz musical le samedi 16 février 2019 à Néoux (renseignements et inscriptions auprès du président)*

## **Pour contacter votre maire**

*Sur rendez vous auprès du secrétariat au 05 55 66 13 16*

*Par courriel : [mairie.moutierrozeille@orange.fr](mailto:mairie.moutierrozeille@orange.fr)*

*Site internet : <http://www.moutierrozeille.fr>*